

48INVEST
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 €
Siège social : 15 boulevard des Chênes
78 280 GUYANCOURT
818 141 574 RCS VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT AUX DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2024
--

Mesdames, Messieurs,

En application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de Commerce, je vous rends compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et je sou mets mon rapport de gestion. Ce rapport est en accompagnement du bilan et des comptes dudit exercice pour approbation.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le compte de résultat de notre Société a enregistré pour l'essentiel :

En produits :

- une somme de 693 083 € hors taxes correspondant aux prestations rendues par notre société à ses filiales contre 596 295 € pour l'exercice précédent,

En charge :

- une somme de 1 474 248 € correspondant à divers achats et charges externes contre 137 175 € pour l'exercice précédent,
- une somme de 434 704 € représentant les frais de personnel et charges sociales supportés par notre société contre 367 125 € pour l'exercice précédent,

RESULTATS

Notre résultat courant avant impôt, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par une perte de 1 244 231 € contre une perte de 148 826 € pour l'exercice précédent.

Notre résultat net comptable se traduit par un résultat de 12 823 258 € contre une perte de 151 585 € pour l'exercice précédent.

FAITS MARQUANTS

Au cours de l'exercice, une réorganisation juridique du groupe et de la société est intervenue entraînant :

- En Mars 2023 , acquisition d'actions Pr0Ph3cy par voie de compensation de créances pour 2.999.999 €.
- En mai 2023, le groupe PR0PH3CY décide de changer de dénomination, et devient NEVERHACK.
- En Novembre 2023, acquisition d'actions de la société Sentries Holding en contrepartie de la cession et d'apports des titres de la société NEVERHACK.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'À LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT :

En Février 2024, souscription à un emprunt obligataire de 2 500 000 obligations convertibles, d'une valeur nominale d'un euro émis par la société Sentries Holding.

En Février 2024, vente du bâtiment situé à Balma (Toulouse)

Le groupe 48invest poursuit la gestion de l'actif NeverHack, assurant des missions de gestion de contrôle, de développement commerciale et opérationnel.

L'agence web, renommée, reste à un niveau de performance modeste malgré un award remporté pour la qualité de son site web vitrine. Néanmoins, cet award devrait permettre l'acquisition de nouveaux clients.

Concernant le principal actif de 48invest, le groupe NeverHack, celui-ci poursuit une forte croissance et assure des opérations de croissances externes rendues possible par l'accompagnement d'un nouveau fond d'investissement au capital du groupe, Carlyle. En deux ans, la valeur de l'actif a doublé. Sur le premier semestre 2024, le valeur du groupe a augmenté du plus de 120%. Le groupe NeverHack projet un chiffre d'affaire de plus de 200MEUR vs 63MEUR en 2023.

Le groupe 48invest poursuit ses investissements notamment en matière d'investissements dans l'immobilier par l'intermédiaire de sa structure 48immo. Les investissements réalisés également sur des comptes obligataires et titres permettent de réaliser d'importants profits et de garantir une sécurité matériel du groupe.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS :

En application de l'article L. 441-6-1 alinéa du code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients suivant des modalités définies par décret.

SOCIETE 48INVEST au 31-12-2023							SOCIETE 48INVEST au 31-12-2023						
Article D. 441 I.-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	0					16	Nombre de factures concernées	0					34
Montant total des factures concernées TTC	-94 130	19 198	1 365	1 390	9 859	31 813	Montant total des factures concernées TTC	0	15 240	0	0	384 000	399 240
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	-5,32%	1,09%	0,08%	0,08%	0,56%	1,80%	Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	0,00%	1,83%	0,00%	0,00%	46,17%	48,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	0						Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues	0,00						Montant total des factures exclues	0,00					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					
(1) Toutes les valeurs sont exprimées en € (Euro) , TTC													
(2) La position donnée des factures recues/émises non payées correspond au bilan au 31 12 2023													

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

La société n'a eu à engager aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice.

PROGRES-DIFFICULTES-EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les perspectives économiques restent exceptionnelles, portées principalement par la qualité de son principal actif en gestion NeverHack.

L'objectif du groupe est de poursuivre sa stratégie de diversification et de sécurisation de ses placements.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'activité de nos principales filiales est détaillée ci-dessous :

- S.A.S SENTRIES

Cette société a été créée le 27 juin 2023, son premier exercice court jusqu'au 31/12/2024.

- S.A.S MAKEPILL

Cette société, a réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2023 d'un montant total hors taxes de 298 905 €, contre 310 677 € pour l'exercice 2022.

Ses charges d'exploitation totalisent la somme de 312 238 €, contre 458 658 € pour l'exercice précédent.

Son résultat courant fait ressortir un bénéfice de 124 €, le résultat net comptable se traduit par un bénéfice de 124 €.

COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été tenus en appliquant la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et d'évaluation sont identiques à celles appliquées lors des exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts je vous précise que le montant des dépenses non déductibles s'élève à 98 642 € et vous demande d'approuver ces dépenses.

AFFECTATION

L'affectation du résultat net comptable d'un montant de 12 823 257.53 €uros que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts, à savoir :

- La totalité de la somme de 12 823 257.53 € sera reportée à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Je vous propose d'approuver la rémunération du Président qui s'est élevée à 136 885 € bruts au cours de l'exercice 2023, et de fixer la rémunération 2024 aux mêmes montants.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous informe de l'absence de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, intervenues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

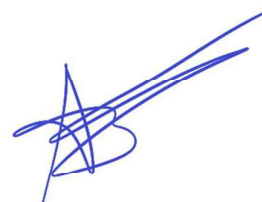
Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans son rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.

Je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Je vais maintenant vous présenter plus en détail, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, que je sou mets à votre approbation.

Je vous invite, par votre vote, à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

LE PRESIDENT



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LEASH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7		Néant *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3		
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	60 000
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO
	Constructions AP		AQ	1 314 000 246 990 1 067 010
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	252 605 24 275 228 330
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT
		Autres participations CU	CV	3 925 048 700 000 3 225 048
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
	Autres immobilisations financières * BH		BI	696 696
	TOTAL (II) BJ		BK	5 552 349 1 031 265 4 521 084
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	439 650 320 000 119 650
		Autres créances (3) BZ	CA	889 189 889 189
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) GD	CE	13 078 302 13 078 302
		Disponibilités CF	CG	5 553 940 5 553 940
Charges constatées d'avance (3) * CH		CI		
TOTAL (III) CJ		CK	19 961 081 320 000 19 641 081	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	25 513 429 1 351 265 24 162 164
	Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 696 (3) Part à plus d'un an : CR 743 592			
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise LEASH			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		DA	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	8 375 417
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	12 823 258
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	21 199 275
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 442 328
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 152 674
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	46 567
	Dettes fiscales et sociales		DY	271 069
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	50 250
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	2 962 889	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	24 162 164	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	601 971
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	39 999

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LEASH							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	693 083	FH		FI	693 083	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	693 083	FK		FL	693 083	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 710	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 502	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	704 295	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 474 248		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	22 275		
Salaires et traitements*					FY	307 158		
Charges sociales (10)					FZ	127 547		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS		GA	98 743	
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)					GE	1 229		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 031 199		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 326 904)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	200 942	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	254 591	
	Total des produits financiers (V)					GP	455 534	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	147 285	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	225 577	
	Total des charges financières (VI)					GU	372 861	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	82 672		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(1 244 231)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise LEASH										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	18 220 487
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	18 220 487
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 026
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	3 990 884
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 991 910
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	14 228 578
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	161 089
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	19 380 316
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 557 058
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	12 823 258
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *								HP	143 805
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	9 710
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9									
		dont cotisations facultatives Madelin A7									
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES										1 026	
CESSION TITRES PROPH3CY										3 990 884	18 220 487
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.		TOTAL I				1		2		3			
		Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	60 000	KE		KF			
CORPORELLES		Terrains				KG		KH		KI			
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	1 314 000	KK		KL		
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
			Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
			Matériel de transport *				KY		KZ		LA	5 165	
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 000	LC		LD	161 050	
		Emballages récupérables et divers *				LE	26 490	LF		LG	77 900		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes				LK		LL		LM			
		TOTAL III				LN	1 346 490	LO		LP	244 115		
		FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	4 915 933	8V		8W	6 542 283				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	696	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	4 916 629	LR		LS	6 542 283				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	6 323 119	ØH		ØJ	6 786 397		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	60 000	IX			
CORPORELLES		Terrains		IP		LX		LY		LZ			
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 314 000	MC			
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
			Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
			Matériel de transport	IV		MP		MQ	5 165	MR			
			Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	167 050	MU			
			Emballages récupérables et divers*	IX		MV	24 000	MW	80 390	MX			
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
		Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG	24 000	NH	1 566 605	NI					
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations		IØ		ØX	7 533 167	ØY	3 925 048	ØZ			
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
		Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	696	2G			
		TOTAL IV		I3		NJ	7 533 167	NK	3 925 744	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	7 557 167	ØL	5 552 349	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise LEASH										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	60 000	PF		PG		PH	60 000					
TOTAL I			RK	60 000	RM		RN		RO	60 000					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM	171 800	PN	75 190	PO		PQ	246 990						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH		QI	545	QJ		QK	545						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	722	QM	23 007	QN		QO	23 730						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II			QU	172 522	QV	98 743	QW		QX	271 265					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	232 522	ØP	98 743	ØQ		ØR	331 265					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW													
Total général non ventilé (NS + NT + NU)								NY							
Total général non ventilé (NW - NY)												NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐		*			
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN							
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US							
	Autres immobilisations financières			UT	696	UV	696	UW							
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA											
	Autres créances clients			UX	439 650		439 650								
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI											
	Personnel et comptes rattachés			UY											
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ											
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM											
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	51 467		51 467								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN											
		Divers		VP											
	Groupe et associés (2)			VC	743 592				743 592						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	94 130		94 130								
	Charges constatées d'avance			VS											
	TOTAUX				VT	1 329 535	VU	585 943	VV	743 592					
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD											
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE											
		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF											
CADRE B				ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y											
Autres emprunts obligataires (1)				7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG											
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 442 328	234 085	469 529	738 715							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	12 966		12 966								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	46 567	46 567									
Personnel et comptes rattachés				8C	7 308	7 308									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	20 993	20 993									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	161 089	161 089										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	66 540	66 540										
	Obligations cautionnées		VX												
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 139	15 139										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J											
Groupe et associés (2)				VI	1 139 709		1 139 709								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	50 250	50 250									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ											
Produits constatés d'avance				8L											
TOTAUX				VY	2 962 889	VZ	601 971	1 622 203	738 715						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	190 240	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

Désignation de l'entreprise : LEASH				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122023				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	12 823 258		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	15 202	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	83 440	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	1 144	XE	99 786		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW	670		
	Amendes et pénalités			WJ	670	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	173 089		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8		
		- imposées aux taux de 0 %								ZN	99 539			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN						
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	1 937 396			
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	1 692 058					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	15 133 738	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV		
			- imposées au taux de 0 %									WH	14 260 798	
			- imposées au taux de 19 %									WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs									XB		
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ				
			Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :							2A		XA		
			Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.											ZY		
	Majoration d'amortissement*											XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF			
					Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV		Basin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC					
		Basin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH					XG	12 000		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI		(12 000)							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL												
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	14 272 798
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	860 940		XJ	
	déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	151 585
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	709 355		XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

N° 2058-A-SD

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise		LEASH		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	153 664
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	151 585
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	2 079
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	2 079
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	10 670
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	8 527 002	AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB			
						- Autres réserves		ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	(151 585)		Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I		ØF	8 375 417		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	8 375 417		
								TOTAL II	ZH	8 375 417	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT		
		— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	7 141	
		— Personnel extérieur à l'entreprise							YU		
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	1 057 068	
		— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV		
		— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	410 039	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 474 248	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW		
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	22 275	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	22 275	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	140 527		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	142 141		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*							ØB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-08 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (Si oui cocher 1 sinon 0)			ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : LEASH						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	Titres PROP 27102021	1 170 589				1 170 589
	2	Titres PROP 21032023	2 999 999				2 999 999
	3	Titres PROP 27102021	137 532				137 532
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	15 431 387	14 260 798				14 260 798
	2	2 751 108	(248 891)	(248 891)			
	3	37 993	(99 539)			(99 539)	
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(248 891)			14 161 259	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

[illegible]

Désignation de l'entreprise : LEASH Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ .	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥= ②+ ③- ④ -⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2024

Désignation de l'entreprise : LEASH		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : LEASH				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel : *				YP	2
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	693 083
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	693 083
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 502
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	1 502
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	2 069
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	1 324 621
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	147 557
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	1 229
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 475 477
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG (780 892)
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				AC SA	(780 892)
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	693 083
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	
Période de référence		GY	du	01012023	GZ au 31122023
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant



EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BATAILLE Prénom(s) Arthur

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 14041989 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 18 Voie Route de Ménilles

Code Postal 27120 Commune CROISY SUR EURE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique	SAS	Dénomination	SENTRIES
N° SIREN (si société établie en France)	9 5 3 9 0 4 5 3 9	% de détention	47
Adresse :	N° 7	Voie	Rue Galvani
	Code Postal 75017	Commune	PARIS 17ème
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	THECREW
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 1 0 8 8 2	% de détention	100
Adresse :	N° 15	Voie	Boulevard des Chênes
	Code Postal 78280	Commune	GUYANCOURT
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	48IMMO
N° SIREN (si société établie en France)	8 9 9 0 9 0 1 1 2	% de détention	100
Adresse :	N° 15	Voie	Boulevard des Chênes
	Code Postal 78280	Commune	GUYANCOURT
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Odycé Nexia SAS
Membre de Nexia
17, Bd A. Cieussa, 13007 Marseille
7, rue de Madrid 75008 Paris

48INVEST

Société par actions simplifiée
RCS Versailles : 818 141 574
15 Boulevard des Chênes
78280 - Guyancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Odycé Nexia SAS - Membre de Nexia

SAS au capital de 150 000 euros
RCS Marseille 343 276 580
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

Odycé Nexia SAS - Membre de Nexia

SAS au capital de 150 000 euros

RCS Marseille 343 276 580

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

48INVEST

Société par actions simplifiée

RCS : 818141574

15 Boulevard des Chênes

78280 - Guyancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société 48INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la 48INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

48INVEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participations, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'associé unique sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux

comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 25 juin 2024

Le commissaire aux comptes,

Odyce Nexia SAS
Membre de Nexia



Aurélie LAFITTE

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 11/06/24
Devise d'édition EURO

LEASH

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	60 000	60 000		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	60 000	60 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 314 000	246 990	1 067 010	1 142 200
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	252 605	24 275	228 330	31 768
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 566 605	271 265	1 295 340	1 173 968
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 925 048	700 000	3 225 048	4 215 933
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	696		696	696
TOTAL immobilisations financières :	3 925 744	700 000	3 225 744	4 216 629
ACTIF IMMOBILISÉ	5 552 349	1 031 265	4 521 084	5 390 596

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	439 650	320 000	119 650	246 280
Autres créances	889 189		889 189	910 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 328 839	320 000	1 008 839	1 156 330
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	13 078 302		13 078 302	3 895 016
Disponibilités	5 553 940		5 553 940	1 922 592
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	18 632 242		18 632 242	5 817 608
ACTIF CIRCULANT	19 961 081	320 000	19 641 081	6 973 938

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	25 513 429	1 351 265	24 162 164	12 364 534
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

LEASH

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 11/06/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 375 417	8 527 002
Résultat de l'exercice	12 823 258	(151 585)
TOTAL situation nette :	21 199 275	8 376 017
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	21 199 275	8 376 017
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 442 328	2 568 430
Emprunts et dettes financières divers	1 152 674	1 233 365
TOTAL dettes financières :	2 595 003	3 801 796
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 567	20 205
Dettes fiscales et sociales	271 069	165 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 250	1 500
TOTAL dettes diverses :	367 886	186 721
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 962 889	3 988 517
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	24 162 164	12 364 534

Compte de Résultat (Première Partie)

LEASH

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 11/06/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	693 083		693 083	596 295
Chiffres d'affaires nets	693 083		693 083	596 295
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			9 710	24 237
Autres produits			1 502	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			704 295	620 535
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 474 248	137 175
TOTAL charges externes :			1 474 248	137 175
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			22 275	87 936
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			307 158	266 053
Charges sociales			127 547	101 072
TOTAL charges de personnel :			434 704	367 125
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			98 743	79 983
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				80 000
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			98 743	159 983
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 229	24
CHARGES D'EXPLOITATION			2 031 199	752 244
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 326 904)	(131 708)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LEASH

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 11/06/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 326 904)	(131 708)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	200 942	38 430
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	254 591	7 543
	455 534	45 973
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	147 285	31 079
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	225 577	32 012
	372 861	63 090
RÉSULTAT FINANCIER	82 672	(17 118)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 244 231)	(148 826)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 220 487	385 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	18 220 487	385 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 026	2 153
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 990 884	385 606
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	3 991 910	387 759
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14 228 578	(2 759)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	161 089	
TOTAL DES PRODUITS	19 380 316	1 051 508
TOTAL DES CHARGES	6 557 058	1 203 093
BÉNÉFICE OU PERTE	12 823 258	(151 585)

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES	Informations		
	produites	N/S	N/A
Règles et méthodes comptables	X		
Changement de méthode			X
Informations complémentaires pour donner une image fidèle			X
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé			X
Etat des amortissements			X
Etat des provisions	X		
Etat des échéances des créances et des dettes	X		
* Informations et commentaires sur :			
* Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X		
* Réévaluation			X
* Frais d'établissement			X
* Frais de recherche appliquée et de développement			X
* Fonds commercial			X
* Intérêts immobilisés			X
* Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
* Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
* Avances aux dirigeants			X
* Produits à recevoir	X		
* Charges à payer	X		
* Charges et produits constatés d'avance	X		
* Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
* Composition du capital social	X		
* Parts bénéficiaires			X
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
* Crédit-bail			X
* Engagements financiers			X
* Dettes garanties par des suretés réelles			X
* Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société			X
* Liste des filiales et participations			X
* Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés			X

N/S : Non Significatif

N/A : Non Applicable

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales applicables, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **24 162 164** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de **19 380 316** euros et un total de charges de **6 557 058** euros, dégageant ainsi une perte de **12 823 258** euros.

L'exercice considéré débute le **1er janvier** et finit le **31 décembre**

Il a une durée de 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1 ; ANC2014-03 ; ANC 2018-02)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière, selon le règlement 2014-03 du 05 Juin 2014 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif au Plan comptable général, en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, une réorganisation juridique du groupe et de la société est intervenue entraînant :

- En mars, acquisition d'action PROPH3CY par voie de compensation de créance pour 2 999 999 €.
- En mai, le groupe PROPH3CY décide de changer de dénomination, et devient NEVERHACK.
- En novembre, acquisition d'actions de la société SENTRIES Holding en contrepartie de la cession et d'apport des titres de la société NEVERHACK.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

- En Février 2024, souscritplon à un emprunt obligataire de 2 500 000 obligations convertibles, d'une valeur nominale de Un euro émis par la société SENTRIES Holding.
- En Février 2024, vente du bâtiment situé à Blama (Toulouse).

1- Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Autres Mouvements	Cessions 2023	Brut au 31/12/2023
Logiciels	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €
TOTAL :	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au 01/01/2023	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2023
Logiciels	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €
TOTAL :	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €

2- Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Autres Mouvements	Cessions 2023	Brut au 31/12/2023
Constructions	1 314 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 314 000.00 €
Matériel de transport	0.00 €	5 164.50 €	0.00 €	0.00 €	5 164.50 €
Matériel de bureaux	0.00 €	161 050.00 €	0.00 €	0.00 €	161 050.00 €
Mobilier	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
Œuvres d'art	2 490.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 490.00 €
CHEVAL	24 000.00 €	53 900.00 €	0.00 €	0.00 €	77 900.00 €
TOTAL :	1 346 490.00 €	220 114.50 €	0.00 €	0.00 €	1 566 604.50 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au 01/01/2023	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2023
Constructions	171 800.20 €	75 190.00 €	0.00 €	0.00 €	246 990.20 €
Matériel de transport	0.00 €	545.15 €	0.00 €	0.00 €	545.15 €
Matériel de bureaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Mobilier	722.22 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	1 722.22 €
Œuvres d'art	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
CHEVAL	0.00 €	22 007.41 €	0.00 €	0.00 €	22 007.41 €
TOTAL :	172 522.42 €	98 742.56 €	0.00 €	0.00 €	271 264.98 €

3- Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Fusion 2023	Cession 2023	Brut au 31/12/2023
Participations	4 915 932.93 €	3 384 999.03 €		4 375 883.60 €	3 925 048.36 €
Créances rattachées à des participations					0.00 €
Dépôts et cautionnements	695.80 €	0.00 €		0.00 €	695.80 €
TOTAL :	4 916 628.73 €	3 384 999.03 €	0.00 €	4 375 883.60 €	3 925 744.16 €

DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Fusion 2023	Cession 2023	Brut au 31/12/2023
dépréciation des titres de participation	-700 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	-700 000.00 €
TOTAL :	-700 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	-700 000.00 €

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	Montant au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Fusion 2023	Cession 2023	Brut au 31/12/2023
TOTAL :	4 216 628.73 €	3 384 999.03 €	0.00 €	4 375 883.60 €	3 225 744.16 €

Les données financières de ces sociétés sont détaillées dans le tableau des filiales et participations de l'annexe.

4 - EFFECTIF

L'effectif moyen au 31/12/2023 était de 1.83 salariés.

Dont : Cadre : 1.83 salariés

Etat des créances

	Brut au 31/12/2023	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres immobilisations financières	696.00 €	696.00 €	0.00 €
Clients douteux	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres créances clients	439 650.00 €	439 650.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organismes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Impôts sur les bénéfices	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	51 467.00 €	51 467.00 €	0.00 €
Autres Impôts	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Groupe et associés	743 592.00 €	743 592.00 €	0.00 €
Débiteurs divers	94 130.00 €	94 130.00 €	0.00 €
Charges constatées d'avance	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	1 329 535.00 €	1 329 535.00 €	0.00 €

Etat des dettes

	Brut au 31/12/2023	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 442 328.00 €	234 085.00 €	469 528.00 €	738 715.00 €
Emprunts et dettes financières divers	12 966.00 €	0.00 €	12 966.00 €	0.00 €
Dettes - Participation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fournisseurs et comptes rattachés	46 567.00 €	46 567.00 €	0.00 €	0.00 €
Personnel et comptes rattachés	7 308.00 €	7 308.00 €	0.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organismes	20 993.00 €	20 993.00 €	0.00 €	0.00 €
Impôts sur les bénéfices	161 089.00 €	161 089.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	66 540.00 €	66 540.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres impôts, et taxes	15 139.00 €	15 139.00 €	0.00 €	0.00 €
Groupe et associés	1 139 709.00 €	0.00 €	1 139 709.00 €	0.00 €
Autres dettes	50 250.00 €	50 250.00 €	0.00 €	0.00 €
Produits constatés d'avance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	2 962 889.00 €	601 971.00 €	1 622 203.00 €	738 715.00 €

Provisions inscrites au Bilan

	Brut au 01/01/2023	Augmentations	Fusion	Diminutions	Brut au 31/12/2023
Provisions pour litiges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour garanties données aux clients	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour impôts	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres provisions pour risques et charges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	700 000.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	700 000.00 €
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	320 000.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	320 000.00 €
TOTAL :	1 020 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 020 000.00 €

**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS
POSTES DU BILAN**

	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANTS DETTES
	liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Créances représentées par effets de commerce
Participations	3 925 048 €		
Créances rattachées à des participations			
Créances clients et comptes rattachés	384 000 €		
Autres créances	743 592 €		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	- €		
Emprunts et dettes financières diverses	975 174 €		

Désignation de l'Entreprise :

48INVEST S.A.S.

CHARGES A PAYER

DETTES	CHARGES A PAYER
Avances conditionnées	0 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 031 €
Emprunts et dettes financières divers	0 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	0 €
Fournisseurs et comptes rattachés	14 755 €
Dettes fiscales et sociales	10 670 €
Dettes sur immobilisations	0 €
Autres dettes	0 €
TOTAL :	26 455 €

PRODUITS A RECEVOIR

CREANCES	PRODUITS A RECEVOIR
Clients et comptes rattachés	0.00 €
Autres créances	0.00 €
TOTAL :	0.00 €

Désignation de l'Entreprise :

48INVEST S.A.S.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Tableau de variation des capitaux propres

	31.12.2022	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2023
Capital social	500				500
Primes d'émission, de fusion...	0				0
Réserve légale	100				100
Report à nouveau	8 527 002	-151 585			8 375 417
Résultat de l'exercice	-151 585	151 585	12 823 258		12 823 258
Total des capitaux propres	8 376 017	0	12 823 258	0	21 199 275

Composition du capital social

Catégories de titres	Valeur nominale en euros	Nombre de titres		
		Au début de l'exercice	Créés	Remboursés
Actions ordinaires	10	50	0	0
				50

Désignation de l'Entreprise :

48INVEST S.A.S.

DETTES GARANTIES : Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

- Caution personne morale de SILICOM pour un montant de 203 683 € sur l'emprunt Caisse d'Epargne.

Engagements donnés :

- Garantie donnée par BPI Financement au profit de la Société Générale à hauteur de 50% de l'encours du prêt
- Nantissement de 95% des actions de la société Web L'agence
- Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 480.000 € sur emprunt Caisse d'Epargne.

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réerves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quota-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et autres garanties par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Bourse	Titres						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
	1. Filiales										
	THECREW - SIREN : 827 610 882	1 000	-523 283	100	760 000			298 905	124	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.	48IMMO - SIREN : 899 090 112	1 000	-39 688	100	1			0	-756 760	0	
	SENTRIES - SIREN : 953 904 539	76 407 603		47	3 225 147						
	2. Participations										
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.	1. Filiales non reprises au § A.										
	a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0		0	
	b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0		0	
2. Participations non reprises au § A.	a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0		0	
	b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0		0	

(1)

(2)

(3)

(4)

(5)

(6)

(7)

(8)

(9)

(10)

Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société auventée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (6 B) en désignant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
Les filiales et participations étrangères ou, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
Mentionner au pied du tableau la part entre le franc métropolitain et les autres devises.
Dans la monnaie locale d'opération.
En francs français, puis en euros lorsque l'activité l'autorise pour présenter ses comptes.
Si le montant inscrit à été révalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.